

COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq mai à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Boudes, convoqués le 19 mai 2020, se sont réunis à la salle communale, sous la présidence de Madame le Maire Aurélia NUÑEZ-ORTIN.

ORDRE DU JOUR

1. Installation du Conseil Municipal et élection du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoints
3. Election des Adjoints
4. Chartre des élus

QUESTIONS DIVERSES

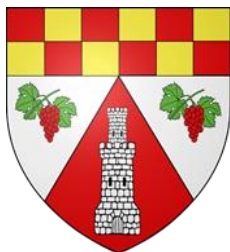
Sans objet

	Présent	Heure d'arrivée	Absent excusé	Procuration	Absent non excusé
Daniel AUDEBERT	✓				
Boris BOY	✓				
Daisy CHABAUD	✓				
Samuel GATINOIS	✓				
Jean LEVEZAC	✓				
Aurélia NUÑEZ-ORTIN	✓				
Valérie QUINET	✓				
Stéphane ROBART	✓				
Catherine SAUTEREAU	✓				
Annie SAUVAT	✓				
Sandra VALENTIN	✓				

Présents dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Monsieur Jean LEVÉZAC est désigné pour remplir cette fonction.



COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

25-05-2020/15 – Installation du Conseil Municipal et élection du Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le 25 Mai, à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle communale de Boudes sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément aux articles L 2122.7 et L 2122.8 du Code général des collectivités territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Aurélia NUÑEZ-ORTIN, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer :

Daniel AUDEBERT, Boris BOY, Daisy CHABAUD, Samuel GATINOIS, Jean LEVÉZAC, Aurélia NUÑEZ-ORTIN, Valérie QUINET, Stéphane ROBART, Catherine SAUTEREAU, Annie SAUVAT et Sandra VALENTIN

dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Madame Daisy CHABAUD, doyenne d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Maire.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Jean LEVÉZAC.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du Maire :

Premier tour de scrutin

Le président a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un maire.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

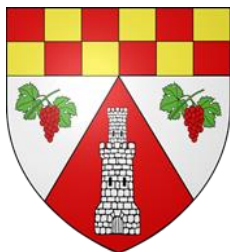
Nombre de bulletins	11
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	11

a obtenu :

- Madame Aurélia NUÑEZ-ORTIN 11 voix

Madame Aurélia NUÑEZ-ORTIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été installée.

Elle a déclaré accepter d'exercer cette fonction.



COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

25-05-2020/16 – Détermination du nombre d'adjoints

Madame le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

En vertu de l'article L 2122.2 du Code général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil Municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.

Après délibération et à l'unanimité de ses membres votants, le Conseil Municipal décide de la création de trois postes d'adjoints au Maire.

25-05-2020/17 – Election des Adjoints

Mme le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer l'élection du Premier adjoint.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du 1er adjoint :

Premier tour de scrutin

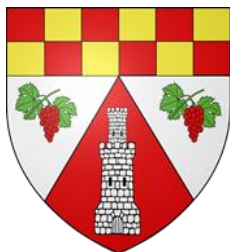
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	11
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	11

a obtenu :

- Monsieur Jean LEVÉZAC 11 voix

Monsieur Jean LEVÉZAC, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier adjoint et a été installé.



COMPTE-RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

Election du 2^e adjoint :

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	11
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	11

a obtenu :

- Monsieur Daniel AUDEBERT 11 voix

Monsieur Daniel AUDEBERT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé deuxième adjoint et a été installé.

Election du 3^e adjoint :

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	11
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	11

a obtenu :

- Monsieur Boris BOY 11 voix

Monsieur Boris BOY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième adjoint et a été installé.

Charte des élus

Madame le Maire, donne lecture de la charte de l'élu local, prévue à l'article L1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance.